

Analyse en bref

Le point sur la main-d'œuvre : portrait démographique du secteur du commerce de détail, de 2017 à 2024

par Adam Howe et Benjamin Tobin

Date de diffusion : le 21 octobre 2026



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Remerciements

Les auteurs souhaitent remercier Lesley Cabeceiras, Kristian Laanemets et Jason Keats pour leurs contributions à ce projet.

Table des matières

Remerciements.....	3
Introduction.....	5
Le secteur du commerce de détail	5
Aperçu du marché du travail dans le secteur du commerce de détail.....	6
Conclusion	11

Le point sur la main-d'œuvre : portrait démographique du secteur du commerce de détail, de 2017 à 2024

par Adam Howe et Benjamin Tobin

Introduction

Le secteur du commerce de détail canadien joue un rôle central dans l'économie du Canada. Ce secteur emploie plus de 2 millions de personnes, fournit des biens essentiels aux ménages et soutient les communautés partout au pays. En tant que dernier maillon dans la distribution des biens aux consommateurs, le secteur du commerce de détail est directement touché par la conjoncture économique, les tendances saisonnières et les dépenses discrétionnaires des ménages. Les détaillants sont particulièrement exposés aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement et à la hausse des prix des intrants, ce qui peut accroître les pressions opérationnelles et influencer sur les prix et les marges bénéficiaires. Le commerce de détail, l'un des plus grands secteurs en ce qui concerne l'emploi, offre une source essentielle d'emploi pour un grand nombre de Canadiens et Canadiennes. Il sert de point d'entrée sur le marché du travail pour de nombreux jeunes et de nouveaux arrivants, offre des possibilités d'emploi flexibles pour les étudiants et soutient les personnes qui restent dans la population active au-delà de l'âge traditionnel de la retraite.

Cet article, qui examine les caractéristiques démographiques des employés dans le secteur du commerce de détail, s'appuie sur une série plus vaste d'études sur les tendances de l'emploi dans l'ensemble des industries des services¹. Au cours de la période à l'étude, le secteur du commerce de détail a été fortement touché par la pandémie de COVID-19. Cependant, à mesure que les effets de la pandémie se sont estompés, les détaillants ont continué à rencontrer des obstacles, y compris la hausse des prix de l'énergie, les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement et l'évolution du comportement des consommateurs.

Cet article tire parti des données administratives pour examiner la répartition de la main-d'œuvre dans le secteur du commerce de détail selon le genre², l'âge, le statut de travail à temps plein³ et le statut de résidence⁴ de 2017 à 2024. Les résultats de cet article sont fondés uniquement sur les employés qui ont reçu un feuillet T4 de leur employeur et sur les travailleurs autonomes. Les autres types d'emploi, comme le travail sous contrat, sont exclus.

Le secteur du commerce de détail

Le secteur du commerce de détail canadien englobe un large éventail d'activités liées à la vente de marchandises directement au grand public pour la consommation personnelle ou ménagère. Il est divisé en deux segments. Le premier est constitué des détaillants en magasin, comme les supermarchés, les grands magasins, les boutiques spécialisées et les concessionnaires de véhicules automobiles et de pièces, où les achats sont effectués sur place. Le second est constitué des détaillants hors magasin, y compris les plateformes de commerce électronique et la vente directe, où les transactions se font à distance⁵. En 2024, plus des deux tiers des ventes au détail totales provenaient de quatre sous-secteurs : les concessionnaires de véhicules et de pièces automobiles (27,4 %), les détaillants d'alimentation (18,4 %), les détaillants de marchandises diverses (12,7 %) et les stations-service et marchands de combustibles (9,9 %)⁶. Cette concentration souligne l'importance des dépenses de consommation en biens essentiels et en véhicules automobiles pour le rendement du secteur.

1. Le premier article qui explorait la composition démographique des industries des services, dans les [industries des services de préparation de voyages et de réservation et d'hébergement](#), a été diffusé le 20 juin 2025. Le deuxième article, qui portait sur le [sous-secteur des services de restauration et des débits de boissons](#), a été diffusé le 23 septembre 2025.

2. En raison de la faible proportion d'employés non binaires dans ce sous-secteur, les résultats sont déclarés séparément pour les femmes et les hommes uniquement.

3. En se basant sur la définition du travail à temps plein, les employés ont été classés comme étant à temps plein ou à temps partiel. Basé sur le salaire horaire moyen par industrie tiré de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, une valeur de substitution a été établie pour représenter un salaire à temps plein. Cette approche est la même que celle utilisée dans le [projet de modernisation AgZéro de Statistique Canada pour les employés dans le secteur de l'agriculture](#).

4. Le statut de résidence établit une distinction entre les résidents permanents — y compris la population née au Canada et les immigrants reçus — et les résidents non permanents. Les résidents non permanents peuvent détenir des permis d'études et de travail, et ils comprennent les étudiants internationaux, les travailleurs étrangers temporaires et leur famille ainsi que les demandeurs d'asile.

5. [Codes 44 et 45 de la version 2022 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, commerce de détail](#).

6. Statistique Canada, [Tableau 20-10-0083-01 Enquête annuelle sur le commerce de détail, statistiques sommaires](#).

Les détaillants canadiens se sont heurtés à d'importants obstacles pendant la pandémie, car les mesures de santé publique, y compris les fermetures temporaires des entreprises non essentielles et les limites de capacité, ont restreint leurs opérations. Les répercussions variaient considérablement dans tout le secteur. Les entreprises essentielles, comme les détaillants d'alimentation, les détaillants de marchandises diverses ainsi que les détaillants de produits de santé et de soins personnels, ont connu une croissance soutenue des ventes, tandis que les sous-secteurs discrétionnaires, y compris les détaillants de vêtements, d'accessoires vestimentaires, de chaussures, de bijoux, de bagages et de maroquinerie ainsi que les concessionnaires de véhicules et de pièces automobiles, ont connu des baisses notables en 2020 avant de reprendre de la vigueur lors des années suivantes⁷.

Bien que les ventes au détail aient augmenté depuis 2020, la croissance du secteur a ralenti, car la hausse des taux d'intérêt et l'augmentation généralisée des prix ont réduit le pouvoir d'achat, ce qui a orienté les dépenses des consommateurs vers les biens essentiels, comme les aliments et les carburants automobiles⁸, et non vers les catégories discrétionnaires, comme les vêtements et les meubles, les accessoires d'ameublement, les articles ménagers, les appareils électroménagers et les appareils électroniques⁹. Bien que les ventes au détail nominales en 2024 aient été nettement supérieures à celles observées avant la pandémie, la croissance réelle était beaucoup plus modeste quand les augmentations de prix étaient prises en compte¹⁰.

Les données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail montrent que, bien que l'emploi dans le secteur ait chuté de 8,2 % en 2020 en raison des perturbations initiales liées à la pandémie, l'emploi s'est rapidement redressé, la plupart des sous-secteurs retrouvant les niveaux prépandémie en 2021. Cependant, compte tenu du passage accéléré vers le commerce électronique et de l'évolution des préférences des consommateurs, les niveaux d'emploi dans certains sous-secteurs du commerce de détail sont restés inférieurs à ceux de 2019. Dans l'ensemble, l'emploi dans le secteur du commerce de détail est resté relativement stable, celui-ci ayant enregistré une croissance de 0,6 % de 2019 à 2024. Les détaillants d'alimentation sont demeurés les plus grands employeurs du secteur et étaient à l'origine de 27,0 % des 2,0 millions d'employés du secteur en 2024. Les détaillants de marchandises diverses représentaient le deuxième plus grand employeur (13,2 %), suivis des concessionnaires de véhicules et de pièces automobiles (11,3 %) ¹¹.

Aperçu du marché du travail dans le secteur du commerce de détail

La composition selon le genre reste largement inchangée

Les femmes représentaient systématiquement une légère majorité (54,7 % en moyenne) des employés dans le secteur du commerce de détail au Canada tout au long de la période à l'étude. La proportion de femmes employées a diminué, passant de 56,3 % en 2017 à 53,1 % en 2024. Cette baisse était attribuable à une part croissante d'hommes employés chez les détaillants de vêtements, d'accessoires vestimentaires, de chaussures, de bijoux, de bagages et de maroquinerie (+7,8 % de 2017 à 2024); les détaillants de produits de santé et de soins personnels (+6,3 % de 2017 à 2024); et les détaillants de marchandises diverses (+6,1 % de 2017 à 2024).

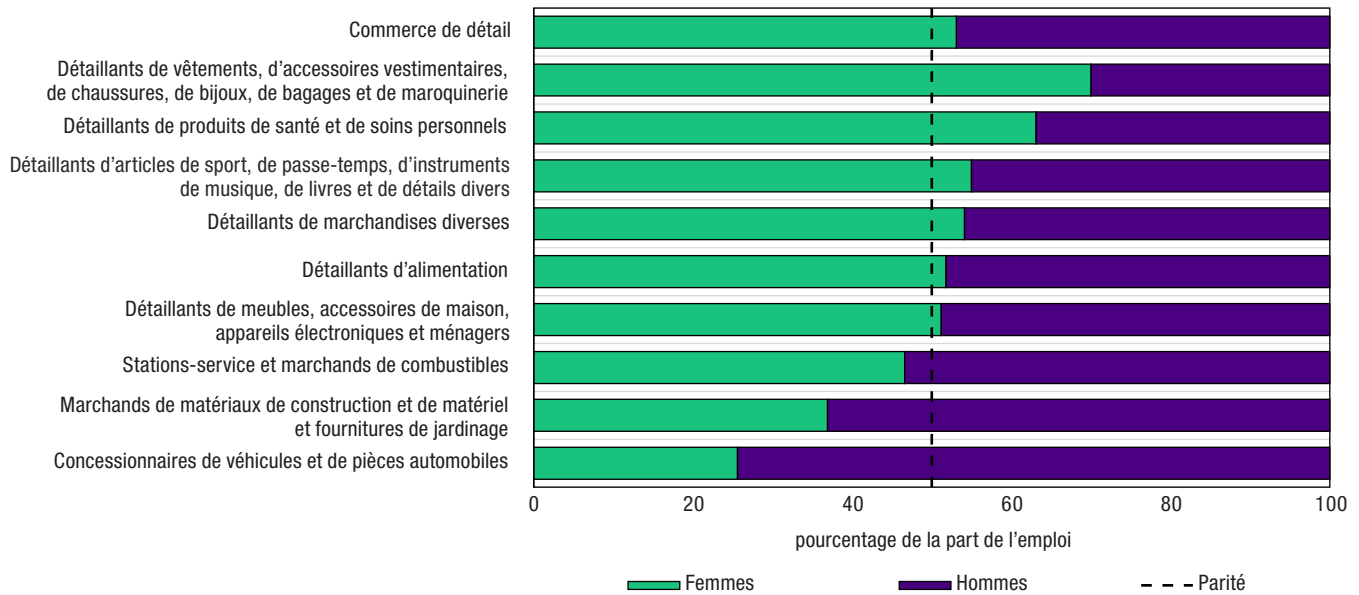
7. Statistique Canada, [Tableau 20-10-0067-01 Ventes mensuelles au détail, prix et volume, désaisonnalisées \(x 1 000 000\)](#).

8. Statistique Canada, [Tableau 20-10-0071-01 Ventes trimestrielles des marchandises vendues au détail \(x 1 000\)](#), et [Tableau 20-10-0016-01 Enquête sur les marchandises vendues, ventes au détail, inactif \(x 1 000\)](#).

9. Statistique Canada, [Tableau 18-10-0006-01 Indice des prix à la consommation, mensuel, désaisonnalisé](#).

10. Statistique Canada, [Tableau 20-10-0067-01 Ventes mensuelles au détail, prix et volume, désaisonnalisées \(x 1 000 000\)](#).

11. Statistique Canada, [Tableau 14-10-0202-01 Emploi selon l'industrie, données annuelles](#).

Graphique 1**Proportion de femmes et d'hommes employés dans les sous-secteurs du commerce de détail, 2024**

Note : La ligne de parité représente une répartition égale entre les femmes et les hommes. Les valeurs de part et d'autre de cette ligne indiquent une proportion plus élevée pour un genre ou l'autre.

Sources : Statistique Canada, Registre des entreprises et données administratives, totalisations personnalisées.

Au cours de la période de 2017 à 2024, les concessionnaires de véhicules et de pièces automobiles étaient le sous-secteur ayant la plus forte prédominance masculine. Les hommes représentaient en moyenne 74,2 % de la main-d'œuvre dans ce sous-secteur. Dans tous les groupes de l'industrie de ce sous-secteur, les employés étaient principalement des hommes : en moyenne, les hommes représentaient 77,3 % de la main-d'œuvre chez les détaillants de pièces, de pneus et d'accessoires pour véhicules automobiles; 74,4 % chez les concessionnaires d'automobiles; et 67,8 % chez les autres concessionnaires de véhicules automobiles.

Au cours de la même période, le sous-secteur des détaillants de vêtements, d'accessoires vestimentaires, de chaussures, de bijoux, de bagages et de maroquinerie a enregistré la plus grande proportion de femmes. Les femmes représentaient en moyenne 74,2 % de la main-d'œuvre, malgré la part croissante des hommes employés dans ce sous-secteur pendant la période à l'étude. Au sein du sous-secteur, les détaillants de bijoux, de bagages et de maroquinerie comptaient la plus grande proportion de femmes employées, soit 79,2 % en moyenne. Il s'agit de la différence la plus marquée entre les genres parmi tous les groupes de l'industrie du commerce de détail.

L'évolution de la structure d'âge transforme la main-d'œuvre

Au cours de la période de 2017 à 2024, le secteur du commerce de détail employait une main-d'œuvre relativement jeune, plus de la moitié des employés étant âgés de moins de 35 ans et près du tiers des employés étant âgés de moins de 24 ans. Dans l'ensemble des sous-secteurs, la composition par âge de la main-d'œuvre variait considérablement (tableau 1).

Tableau 1
Proportion des employés dans les sous-secteurs du commerce de détail, selon le groupe d'âge, 2024

	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
	pourcentage					
Commerce de détail	31.7	22.9	14.9	12.5	12.4	5.5
Concessionnaires de véhicules et de pièces automobiles	18.8	24.8	19.2	15.3	14.4	7.3
Marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage	24.9	18.3	14.9	14.5	17.3	10.0
Détaillants d'alimentation	33.0	21.2	14.4	12.8	13.1	5.3
Détaillants de meubles, d'accessoires de maison, d'appareils électroniques et ménagers	25.5	26.8	17.2	13.2	11.8	5.4
Détaillants de marchandises diverses	31.9	23.7	14.2	12.2	12.3	5.7
Détaillants de produits de santé et de soins personnels	30.3	23.2	15.7	13.2	12.6	5.0
Stations-service et marchands de combustibles	29.9	21.6	15.4	14.2	13.5	5.1
Détaillants de vêtements, d'accessoires vestimentaires, de chaussures, de bijoux, de bagages et de maroquinerie	42.0	24.7	12.1	8.8	8.3	4.0
Détaillants d'articles de sport et de passe-temps et d'instruments de musique et de détails divers	33.4	24.5	14.7	11.7	10.8	4.9

Sources : Statistique Canada, Registre des entreprises et données administratives, totalisations personnalisées.

Les détaillants qui offrent traditionnellement des conditions de travail flexibles affichaient les plus fortes proportions d'emploi des jeunes (âgés de 15 à 24 ans), particulièrement parmi les détaillants de vêtements, d'accessoires vestimentaires, de chaussures, de bijoux, de bagages et de maroquinerie (42,0 %); les détaillants d'articles de sport, de passe-temps, d'instruments de musique, de livres et de détails divers (33,4 %); et les détaillants d'alimentation (33,0 %). À l'inverse, les concessionnaires de véhicules et de pièces automobiles ainsi que les marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage avaient une main-d'œuvre plus âgée, la majorité des employés dans les deux sous-secteurs étant âgés de 35 ans et plus. Les marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage employaient la main-d'œuvre la plus âgée du secteur. Dans ce sous-secteur, 10,0 % de tous les employés avaient 65 ans et plus et près du tiers des employés avaient 55 ans et plus.

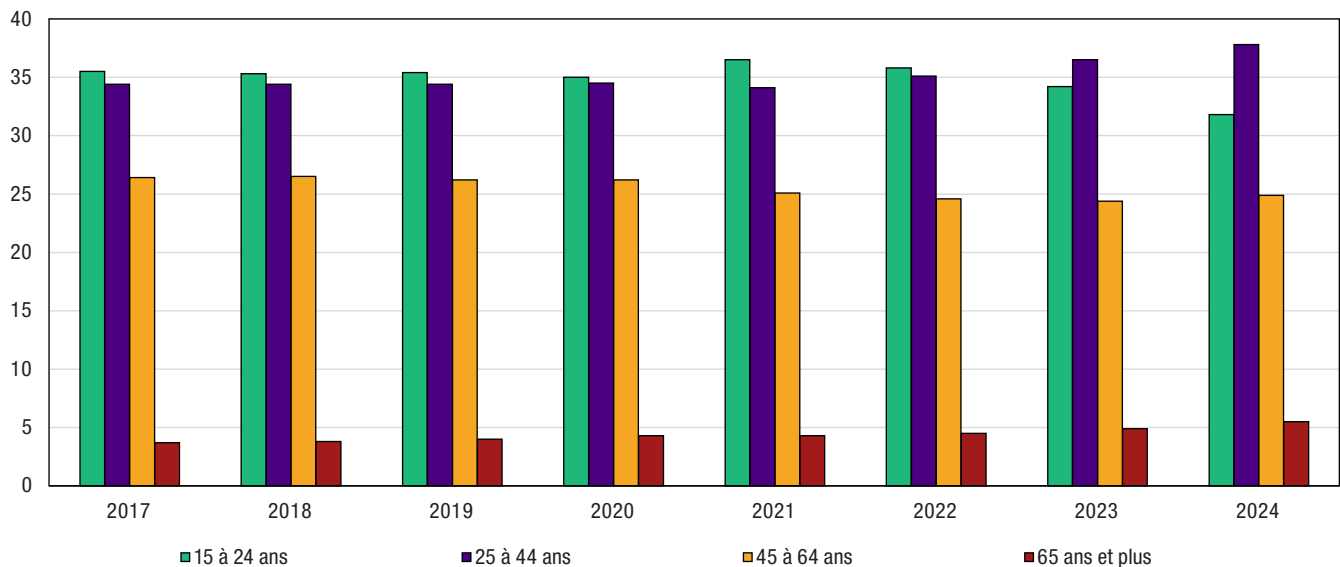
À partir de 2023, la composition par âge de la main-d'œuvre du commerce de détail a changé (graphique 2). Plus particulièrement, la proportion d'emploi des jeunes a diminué, passant de 35,5 % en 2017 à 31,7 % en 2024. Ce changement a été particulièrement prononcé dans le sous-secteur des détaillants de vêtements, d'accessoires vestimentaires, de chaussures, de bijoux, de bagages et de maroquinerie, où la part de l'emploi des jeunes a chuté, passant de 51,7 % en 2017 à 42,0 % en 2024. Cela était en partie attribuable à la baisse de l'emploi dans le sous-secteur, qui a diminué de 16,9 % au cours de la même période, ce qui a fait en sorte que les possibilités d'emploi étaient moins nombreuses. L'emploi des jeunes en tant que proportion de la main-d'œuvre a diminué dans tous les sous-secteurs de 2017 à 2024.

À l'inverse, au cours de la période à l'étude, on a observé une hausse de la proportion des employés âgés de 65 ans et plus, passant de 3,7 % de la main-d'œuvre en 2017 à 5,5 % en 2024. Cette tendance a été observée dans tous les sous-secteurs. La part croissante des travailleuses et travailleurs plus âgés au Canada témoigne d'une tendance selon laquelle l'on reste plus longtemps sur le marché du travail. Les données de l'Enquête sur la population active montrent que le taux global d'activité sur le marché du travail des Canadiennes et Canadiens âgés de 65 ans et plus a augmenté, passant de 14,1 % en 2017 à 15,0 % en 2024¹². Dans les données fiscales administratives pour le secteur du commerce de détail, la plus forte augmentation de l'emploi chez les personnes âgées de 65 ans et plus a été observée chez les marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage, cette proportion ayant presque doublé, passant de 6,2 % de la main-d'œuvre en 2017 à 10,0 % en 2024.

12. Statistique Canada, [Tableau 14-10-0327-01 Caractéristiques de la population active selon le genre et le groupe d'âge détaillé, données annuelles](#).

Graphique 2
Part de l'emploi dans le commerce de détail, selon la cohorte d'âge, de 2017 à 2024

pourcentage de la part de l'emploi

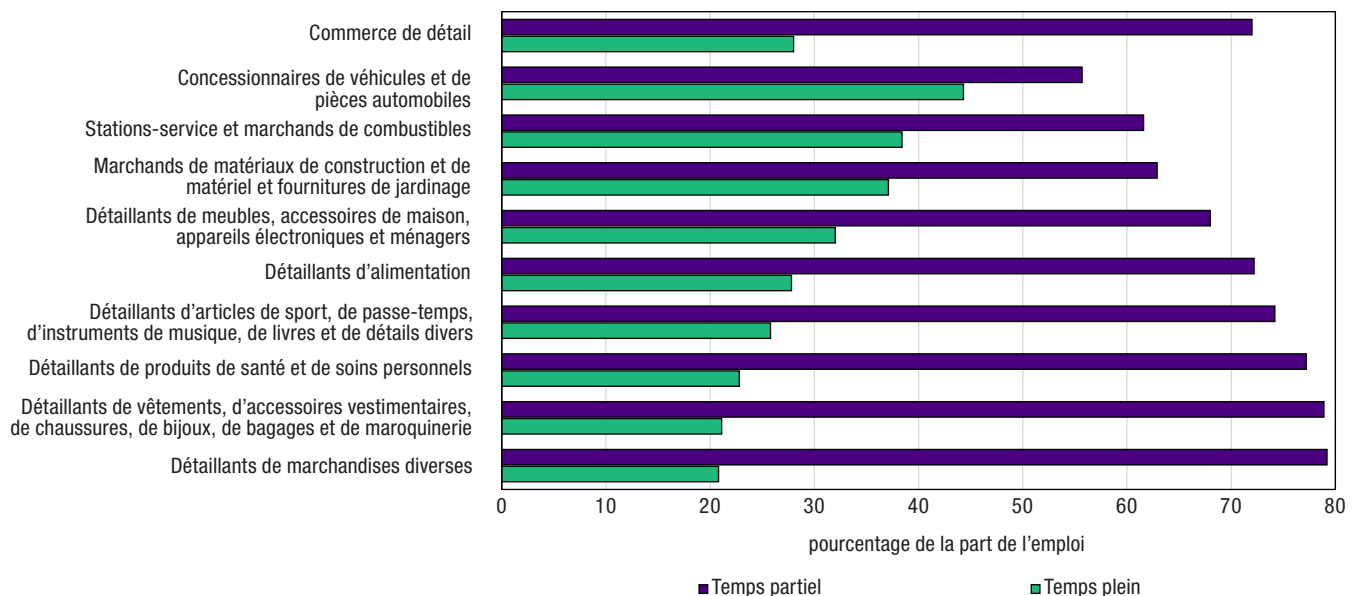


Sources : Statistique Canada, Registre des entreprises et données administratives, totalisations personnalisées.

L'emploi à temps partiel reste essentiel au secteur

Compte tenu du besoin relatif aux conditions de travail saisonnières et flexibles, le secteur du commerce de détail dépend fortement des employés à temps partiel (graphique 3), qui représentaient 72,0 % de la main-d'œuvre en 2024 et constituaient près des trois quarts de la main-d'œuvre au cours de la période à l'étude.

Graphique 3
Proportion de travailleurs occupant des postes à temps plein et à temps partiel dans les sous-secteurs du commerce de détail, 2024



Sources : Statistique Canada, Registre des entreprises et données administratives, totalisations personnalisées.

Dans l'ensemble des sous-secteurs du commerce de détail, la proportion du travail à temps plein a varié au cours de la période à l'étude. Les concessionnaires de véhicules et de pièces automobiles employaient la plus grande proportion de personnel à temps plein (44,2 % en moyenne), suivis des marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage (36,1 % en moyenne) et des stations-service et marchands de combustibles (34,9 % en moyenne). Les plus grandes proportions de personnel à temps partiel ont été observées dans les sous-secteurs traditionnellement caractérisés par une saisonnalité plus élevée et des conditions de travail flexibles, y compris les détaillants de vêtements, d'accessoires vestimentaires, de chaussures, de bijoux, de bagages et de maroquinerie (82,8 % en moyenne); les détaillants de produits de santé et de soins personnels (76,8 % en moyenne); et les détaillants de marchandises diverses (76,4 % en moyenne).

Les détaillants de marchandises diverses ont connu le plus grand changement dans le statut d'emploi au cours de la période. La proportion des employés à temps partiel de ce sous-secteur a augmenté, passant de 73,6 % en 2017 à 79,2 % en 2024. Parallèlement, les stations-service et marchands de combustibles ont enregistré une augmentation du personnel à temps plein, passant de 33,4 % en 2017 à 38,4 % en 2024. Cette tendance était principalement attribuable au groupe d'industries des marchands de combustibles, dont la proportion de la main-d'œuvre à temps plein a augmenté de 18,7 % au cours de la période à l'étude.

Les changements dans le statut de résidence témoignent de l'évolution de l'offre de travail

Les résidents non permanents représentaient une proportion croissante de la main-d'œuvre dans le secteur du commerce de détail au cours des dernières années (tableau 2), passant de 2,8 % en 2017 à 13,7 % en 2024.

Tableau 2

Proportion de travailleurs dans les sous-secteurs du commerce de détail selon le statut de résidence, de 2017 à 2024

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	pourcentage							
Commerce de détail								
Résidents permanents	97.2	96.4	95.1	94.7	94.1	91.9	88.4	86.3
Résidents non permanents	2.8	3.6	4.9	5.3	5.9	8.1	11.6	13.7
Concessionnaires de véhicules et de pièces automobiles								
Résidents permanents	99.3	99.1	98.7	98.8	98.6	97.9	96.2	94.8
Résidents non permanents	0.7	0.9	1.3	1.2	1.4	2.1	3.8	5.2
Marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage								
Résidents permanents	98.9	98.3	97.8	97.4	97.0	95.8	94.3	92.5
Résidents non permanents	1.1	1.7	2.2	2.6	3.0	4.2	5.7	7.5
Détaillants d'alimentation								
Résidents permanents	96.8	95.9	94.4	94.0	93.7	91.0	86.8	84.0
Résidents non permanents	3.2	4.1	5.6	6.0	6.3	9.0	13.2	16.0
Détaillants de meubles, d'accessoires de maison, d'appareils électroniques et ménagers								
Résidents permanents	96.6	96.0	94.6	94.6	93.7	91.6	87.6	85.5
Résidents non permanents	3.4	4.0	5.4	5.4	6.3	8.4	12.4	14.5
Détaillants de marchandises diverses								
Résidents permanents	96.9	94.8	92.0	90.9	90.1	88.1	83.5	80.4
Résidents non permanents	3.1	5.2	8.0	9.1	9.9	11.9	16.5	19.6
Détaillants de produits de santé et de soins personnels								
Résidents permanents	98.3	98.0	96.5	95.6	95.5	93.5	90.2	88.3
Résidents non permanents	1.7	2.0	3.5	4.4	4.5	6.5	9.8	11.7
Stations-service et marchands de combustibles								
Résidents permanents	95.5	94.8	94.0	93.7	93.0	90.7	87.7	85.4
Résidents non permanents	4.5	5.2	6.0	6.3	7.0	9.3	12.3	14.6
Détaillants de vêtements, d'accessoires vestimentaires, de chaussures, de bijoux, de bagages et de maroquinerie								
Résidents permanents	96.1	95.1	93.6	94.1	92.8	89.4	85.3	83.5
Résidents non permanents	3.9	4.9	6.4	5.9	7.2	10.6	14.7	16.5
Détaillants d'articles de sport et de passe-temps et d'instruments de musique et de détails divers								
Résidents permanents	97.7	97.2	96.1	95.5	95.3	93.7	90.5	88.5
Résidents non permanents	2.3	2.8	3.9	4.5	4.7	6.3	9.5	11.5

Note : Les résidents permanents comprennent la population née au Canada et les immigrants reçus.

Sources : Statistique Canada, Registre des entreprises et données administratives, totalisations personnalisées.

Cette tendance est semblable à la part croissante des résidents non permanents observée chez les travailleurs et travailleuses du sous-secteur des services de restauration et des débits de boissons¹³. Au cours de la période de 2017 à 2024, chaque sous-secteur et groupe d'industries du secteur du commerce de détail a enregistré une augmentation de la proportion des résidents non permanents au sein de leur main-d'œuvre. Bien que la croissance ait été généralisée, l'ampleur variait selon les sous-secteurs du commerce de détail. En 2024, les proportions les plus élevées de résidents non permanents ont été enregistrées chez les détaillants de marchandises diverses (19,6 %); les détaillants de vêtements, d'accessoires vestimentaires, de chaussures, de bijoux, de bagages et de maroquinerie (16,5 %); et les détaillants d'alimentation (16,0 %). Cette tendance à la hausse coïncidait avec une forte croissance du nombre de résidents non permanents qui entraient dans l'économie canadienne tout au long de 2022, 2023 et 2024, dont la majorité était composée de travailleurs temporaires qui répondaient aux besoins du marché du travail¹⁴. En revanche, les concessionnaires de véhicules et de pièces automobiles (5,2 %) ainsi que les marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage (7,5 %) ont enregistré les plus faibles proportions de résidents non permanents.

Conclusion

Le secteur du commerce de détail a connu des changements notables en ce qui concerne la composition de sa main-d'œuvre au cours de la période à l'étude. Bien que le secteur continue d'employer une main-d'œuvre majoritairement jeune, la part des employés plus jeunes a diminué de 2017 à 2024, tandis que la part des employés de 55 ans et plus a augmenté, ce qui indique un vieillissement progressif de la main-d'œuvre. Le secteur continuait d'employer légèrement plus de femmes, et la majorité des employés étaient des travailleurs à temps partiel. Le statut de résidence de la main-d'œuvre du commerce de détail a connu des changements importants pendant et après la pandémie, et on a observé une dépendance accrue à l'égard des résidents non permanents, comme les étudiants internationaux, les travailleurs étrangers temporaires et d'autres personnes sans citoyenneté canadienne ni résidence permanente. Cela témoigne de leur rôle croissant dans l'offre de main-d'œuvre disponible.

Bien que l'emploi ait continué de croître au cours des dernières années, les gains ont été inégaux à travers le secteur, certains sous-secteurs n'étant pas encore revenus aux niveaux prépandémie¹⁵. Cela peut rendre compte du fait que les entreprises tirent parti des gains d'efficacité technologique, y compris les systèmes de libre-service et une dépendance réduite à l'égard des emplacements physiques, alors que le commerce électronique continue de redéfinir la manière dont les détaillants interagissent avec les consommateurs. Ces changements technologiques se produisent parallèlement à l'expansion rapide et à l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) par les entreprises du commerce de détail. Une analyse empirique récente¹⁶ laisse entendre que les travailleurs du secteur du commerce de détail sont modérément exposés à la transformation et au déplacement d'emplois liés à l'IA. Au cours des deux dernières années, la proportion d'entreprises du secteur du commerce de détail qui utilisent l'IA a presque quintuplé, atteignant 19,2 %¹⁷.

À l'avenir, les exploitants dans le secteur du commerce de détail pourraient continuer de rencontrer des obstacles à court terme, y compris une intégration accrue de l'IA aux opérations, des tensions commerciales continues et des développements géopolitiques, des pressions inflationnistes, la hausse des coûts des intrants ainsi que l'évolution des tendances en matière d'investissement commercial intérieur et de croissance démographique¹⁸.

13. Statistique Canada, *Analyse en bref*, « [Le point sur la main-d'œuvre : portrait démographique du sous-secteur des services de restauration et des débits de boissons, 2017 à 2023](#) ».

14. Statistique Canada, *Le Quotidien*, « [Estimation de la population du Canada : forte croissance démographique en 2023](#) ».

15. Statistique Canada, [Tableau 14-10-0202-01](#) *Emploi selon l'industrie, données annuelles*.

16. Tahsin Mehdi et René Morissette, (3 septembre 2024). *Estimations expérimentales de l'exposition professionnelle potentielle à l'intelligence artificielle au Canada*.

17. Statistique Canada, [Tableau 33-10-1167-01](#) *Recours à l'intelligence artificielle par les entreprises ou les organismes pour produire des biens ou fournir des services au cours des 12 derniers mois, deuxième trimestre de 2026*.

18. Statistique Canada, *Analyse en bref*, « [Incidence des droits de douane sur les entreprises au Canada : attentes et réponses stratégiques, quatrième trimestre de 2025](#) ».